

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNE DE VENDENHEIM (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21670506100010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE SCHILTIGHEIM

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : VENDENHEIM (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	40
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	43
A10.3 - Opérations liées aux cessions	44
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	45
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	46
A11 - Etat des travaux en régie	47
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	49
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	51

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	52
C1.2 - Actions de formation des élus	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	57
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	58
C3.6 - Identification des flux croisés	60
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	61
D2 - Arrêté et signatures	62

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE VENDENHEIM VENDENHEIM	CA 2020
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5729
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	20
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Eurométropole de Strasbourg	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0,0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		844,00
2	Produit des impositions directes/population		446,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		1 013,00
4	Dépenses d'équipement brut/population		265,00
5	Encours de dette/population		754,00
6	DGF/population		146,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		55,80
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		0,00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 958 087,64	G	6 805 207,25
	Section d'investissement	B	2 459 160,97	H	3 560 276,19

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	627 417,56 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	947 849,90 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	8 365 098,51	= G+H+I+J	10 992 901,00

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 672 013,39	L	1 405 681,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 672 013,39	= K+L	1 405 681,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 958 087,64	= G+I+K	7 432 624,81
	Section d'investissement	= B+D+F	5 079 024,26	= H+J+L	4 965 957,19
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	10 037 111,90	= G+H+I+J+K+L	12 398 582,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 672 013,39	L	1 405 681,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		405 681,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		13 408,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	1 658 605,39	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 920 000,00	1 383 034,88	65 822,50	0,00	471 142,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 650 000,00	2 454 630,39	1 971,65	0,00	193 397,96
014	Atténuations de produits	135 500,00	118 530,70	0,00	0,00	16 969,30
65	Autres charges de gestion courante	660 000,00	585 211,23	1 010,00	0,00	73 778,77
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 365 500,00	4 541 407,20	68 804,15	0,00	755 288,65
66	Charges financières	45 000,00	31 030,48	0,00	0,00	13 969,52
67	Charges exceptionnelles	17 000,00	4 594,34	1 400,00	0,00	11 005,66
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 427 500,00	4 577 032,02	70 204,15	0,00	780 263,83
023	Virement à la section d'investissement (2)	700 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	322 500,00	310 851,47			11 648,53
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 022 500,00	310 851,47			711 648,53
TOTAL		6 450 000,00	4 887 883,49	70 204,15	0,00	1 491 912,36
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 000,00	4 758,05	0,00	0,00	241,95
70	Produits services, domaine et ventes div	132 000,00	92 200,95	0,00	0,00	39 799,05
73	Impôts et taxes	5 010 200,00	5 188 934,44	0,00	0,00	-178 734,44
74	Dotations et participations	460 000,00	685 353,61	0,00	0,00	-225 353,61
75	Autres produits de gestion courante	140 000,00	815 793,44	0,00	0,00	-675 793,44
Total des recettes de gestion courante		5 747 200,00	6 787 040,49	0,00	0,00	-1 039 840,49
76	Produits financiers	0,00	2,23	0,00	0,00	-2,23
77	Produits exceptionnels	54 913,61	9 178,20	0,00	0,00	45 735,41
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 802 113,61	6 796 220,92	0,00	0,00	-994 107,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	20 468,83	8 986,33			11 482,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 468,83	8 986,33			11 482,50
TOTAL		5 822 582,44	6 805 207,25	0,00	0,00	-982 624,81
Pour information		(3) 627 417,56				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	72 082,20	39 678,81	13 408,00	18 995,39
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 890 099,07	2 169 319,45	1 658 605,39	62 174,23
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	60 000,00	17 602,83	0,00	42 397,17
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 072 181,27	2 276 601,09	1 672 013,39	123 566,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 500,00	12 406,75	0,00	93,25
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	158 179,40	0,00	41 820,60
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	212 500,00	170 586,15	0,00	41 913,85
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 284 681,27	2 447 187,24	1 672 013,39	165 480,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	20 468,83	8 986,33		11 482,50
041	Opérations patrimoniales (1)	265 000,00	2 987,40		262 012,60
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	285 468,83	11 973,73		273 495,10
	TOTAL	4 570 150,10	2 459 160,97	1 672 013,39	438 975,74
	Pour information	(2) 947 849,90			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	64 000,00	0,00	0,00	64 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 000,00	500 000,00	1 000 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	17 602,83	0,00	-17 602,83
	Total des recettes d'équipement	1 564 000,00	517 602,83	1 000 000,00	46 397,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	906 423,01	804 349,10	0,00	102 073,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 655 076,99	1 655 076,99	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	105 000,00	266 421,00	405 681,00	-567 102,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 987,40	0,00	-2 987,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	2 666 500,00	2 728 834,49	405 681,00	-468 015,49
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 230 500,00	3 246 437,32	1 405 681,00	-421 618,32
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	700 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	322 500,00	310 851,47		11 648,53
041	Opérations patrimoniales (1)	265 000,00	2 987,40		262 012,60
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 287 500,00	313 838,87		973 661,13
	TOTAL	5 518 000,00	3 560 276,19	1 405 681,00	552 042,81

COMMUNE DE VENDENHEIM - VENDENHEIM - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 448 857,38		1 448 857,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 456 602,04		2 456 602,04
014	Atténuations de produits	118 530,70		118 530,70
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	586 221,23		586 221,23
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	31 030,48	0,00	31 030,48
67	Charges exceptionnelles	5 994,34	0,00	5 994,34
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	310 851,47	310 851,47
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 647 236,17	310 851,47	4 958 087,64
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 406,75	0,00	12 406,75
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	158 179,40	0,00	158 179,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	39 678,81	0,00	39 678,81
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 169 319,45	8 986,33	2 178 305,78
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	17 602,83	0,00	17 602,83
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 987,40	2 987,40
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 447 187,24	11 973,73	2 459 160,97
Pour information				947 849,90
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				947 849,90

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 758,05		4 758,05
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	92 200,95		92 200,95
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		8 986,33	8 986,33
73	Impôts et taxes	5 188 934,44		5 188 934,44
74	Dotations et participations	685 353,61		685 353,61
75	Autres produits de gestion courante	815 793,44	0,00	815 793,44
76	Produits financiers	2,23	0,00	2,23
77	Produits exceptionnels	9 178,20	0,00	9 178,20
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 796 220,92	8 986,33	6 805 207,25
Pour information				627 417,56
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	804 349,10	0,00	804 349,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 655 076,99		1 655 076,99
13	Subventions d'investissement	266 421,00	0,00	266 421,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	2 987,40	2 987,40
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	17 602,83	0,00	17 602,83
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 987,40	0,00	2 987,40
28	Amortissement des immobilisations		308 668,14	308 668,14
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		2 183,33	2 183,33
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 246 437,32	313 838,87	3 560 276,19
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 920 000,00	1 383 034,88	65 822,50	0,00	471 142,62
60611	Eau et assainissement	25 800,00	10 316,35	0,00	0,00	15 483,65
60612	Energie - Electricité	195 000,00	153 576,61	0,00	0,00	41 423,39
60613	Chauffage urbain	120 000,00	99 744,45	0,00	0,00	20 255,55
60621	Combustibles	0,00	1 012,50	0,00	0,00	-1 012,50
60622	Carburants	15 000,00	9 311,03	0,00	0,00	5 688,97
60623	Alimentation	8 650,00	3 895,40	465,40	0,00	4 289,20
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	10 680,02	0,00	0,00	-2 680,02
60632	Fournitures de petit équipement	26 150,00	20 424,11	720,00	0,00	5 005,89
60636	Vêtements de travail	7 000,00	6 030,01	526,38	0,00	443,61
6064	Fournitures administratives	7 300,00	7 095,04	549,68	0,00	-344,72
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	29 100,00	27 448,76	1 595,47	0,00	55,77
6067	Fournitures scolaires	18 500,00	17 118,03	1 527,81	0,00	-145,84
6068	Autres matières et fournitures	108 500,00	88 919,77	16 106,09	0,00	3 474,14
611	Contrats de prestations de services	428 000,00	337 739,38	0,00	0,00	90 260,62
6132	Locations immobilières	100,00	93,07	0,00	0,00	6,93
6135	Locations mobilières	10 200,00	7 736,33	157,64	0,00	2 306,03
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	1 500,00	0,00	-1 500,00
61521	Entretien terrains	46 000,00	31 482,02	1 649,32	0,00	12 868,66
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	28 000,00	11 907,11	739,20	0,00	15 353,69
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	4 465,32	0,00	0,00	534,68
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	1 371,60	0,00	0,00	-1 371,60
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	24 337,68	0,00	0,00	-4 337,68
61551	Entretien matériel roulant	32 000,00	27 592,60	423,60	0,00	3 983,80
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 000,00	5 013,19	1 321,21	0,00	7 665,60
6156	Maintenance	143 000,00	79 709,45	13 092,40	0,00	50 198,15
6161	Multirisques	19 000,00	17 371,64	0,00	0,00	1 628,36
6168	Autres primes d'assurance	13 000,00	12 132,82	0,00	0,00	867,18
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00	1 891,20	0,00	8 108,80
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	2 463,48	0,00	0,00	2 536,52
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	600,00	8,99	0,00	0,00	591,01
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6228	Divers	150 000,00	107 546,79	2 160,00	0,00	40 293,21
6231	Annonces et insertions	6 500,00	1 114,70	0,00	0,00	5 385,30
6232	Fêtes et cérémonies	86 500,00	46 356,50	1 482,75	0,00	38 660,75
6237	Publications	27 500,00	15 435,20	1 678,00	0,00	10 386,80
6247	Transports collectifs	14 500,00	2 262,07	0,00	0,00	12 237,93
6256	Missions	2 000,00	688,63	0,00	0,00	1 311,37
6257	Réceptions	8 000,00	2 545,10	1 162,35	0,00	4 292,55
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	6 707,43	0,00	0,00	3 292,57
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	23 273,06	0,00	0,00	-273,06
627	Services bancaires et assimilés	100,00	1 243,37	0,00	0,00	-1 143,37
6281	Concours divers (cotisations)	4 100,00	4 193,69	0,00	0,00	-93,69
6283	Frais de nettoyage des locaux	147 500,00	99 054,20	0,00	0,00	48 445,80
6288	Autres services extérieurs	34 000,00	23 536,40	17 074,00	0,00	-6 610,40
63512	Taxes foncières	14 000,00	13 927,00	0,00	0,00	73,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	23 000,00	16 153,98	0,00	0,00	6 846,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 650 000,00	2 454 630,39	1 971,65	0,00	193 397,96
6331	Versement de transport	28 000,00	25 932,30	0,00	0,00	2 067,70
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 000,00	6 481,90	0,00	0,00	1 518,10
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	36 000,00	31 204,49	1 280,00	0,00	3 515,51
64111	Rémunération principale titulaires	1 093 000,00	1 077 010,89	0,00	0,00	15 989,11
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	45 000,00	43 508,65	0,00	0,00	1 491,35
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	430 000,00	406 325,47	0,00	0,00	23 674,53
64131	Rémunérations non tit.	250 000,00	188 562,15	576,00	0,00	60 861,85
64138	Autres indemnités non tit.	70 000,00	35 174,36	0,00	0,00	34 825,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	250 000,00	226 904,63	0,00	0,00	23 095,37
6453	Cotisations aux caisses de retraites	350 000,00	352 028,67	0,00	0,00	-2 028,67
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 000,00	8 397,06	0,00	0,00	3 602,94
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	12 000,00	9 953,00	0,00	0,00	2 047,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	40 000,00	20 284,63	0,00	0,00	19 715,37
64731	Allocations chômage versées directement	13 000,00	14 960,82	0,00	0,00	-1 960,82

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	99,87	115,65	0,00	3 784,48
6488	Autres charges	2 000,00	801,50	0,00	0,00	1 198,50
014	Atténuations de produits	135 500,00	118 530,70	0,00	0,00	16 969,30
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	115 000,00	106 482,70	0,00	0,00	8 517,30
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	20 500,00	12 048,00	0,00	0,00	8 452,00
65	Autres charges de gestion courante	660 000,00	585 211,23	1 010,00	0,00	73 778,77
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	25 000,00	19 665,72	900,00	0,00	4 434,28
6531	Indemnités	98 000,00	95 863,11	0,00	0,00	2 136,89
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	18 000,00	10 758,03	0,00	0,00	7 241,97
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 000,00	7 785,09	0,00	0,00	1 214,91
6535	Formation	1 000,00	0,00	110,00	0,00	890,00
6541	Créances admises en non-valeur	7 000,00	3 857,78	0,00	0,00	3 142,22
6542	Créances éteintes	0,00	9 352,87	0,00	0,00	-9 352,87
65548	Autres contributions	130 000,00	123 453,29	0,00	0,00	6 546,71
657358	Subv. fonct. Autres groupements	3 300,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	360 200,00	301 257,89	0,00	0,00	58 942,11
65888	Autres	1 000,00	2 917,45	0,00	0,00	-1 917,45
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 365 500,00	4 541 407,20	68 804,15	0,00	755 288,65
66	Charges financières (b)	45 000,00	31 030,48	0,00	0,00	13 969,52
66111	Intérêts réglés à l'échéance	45 000,00	31 030,48	0,00	0,00	13 969,52
67	Charges exceptionnelles (c)	17 000,00	4 594,34	1 400,00	0,00	11 005,66
6712	Amendes fiscales et pénales	500,00	68,00	0,00	0,00	432,00
6714	Bourses et prix	2 500,00	7,00	1 400,00	0,00	1 093,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	4 519,34	0,00	0,00	-3 519,34
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 427 500,00	4 577 032,02	70 204,15	0,00	780 263,83
023	Virement à la section d'investissement	700 000,00	0,00			700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	322 500,00	310 851,47			11 648,53
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	320 000,00	308 668,14			11 331,86
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	2 500,00	2 183,33			316,67
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 022 500,00	310 851,47			711 648,53
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 022 500,00	310 851,47			711 648,53
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 450 000,00	4 887 883,49	70 204,15	0,00	1 491 912,36
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- Dont 675 et 676.
- Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 000,00	4 758,05	0,00	0,00	241,95
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	3 713,46	0,00	0,00	1 286,54
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	1 044,59	0,00	0,00	-1 044,59
70	Produits services, domaine et ventes div	132 000,00	92 200,95	0,00	0,00	39 799,05
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	23 100,00	0,00	0,00	-13 100,00
70321	Stationnement et location voie publique	10 000,00	747,16	0,00	0,00	9 252,84
70323	Redev. occupat° domaine public communal	9 000,00	8 942,14	0,00	0,00	57,86
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1 000,00	5 319,25	0,00	0,00	-4 319,25
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	60 000,00	34 476,56	0,00	0,00	25 523,44
7088	Produits activités annexes (abonnements)	40 000,00	19 615,84	0,00	0,00	20 384,16
73	Impôts et taxes	5 010 200,00	5 188 934,44	0,00	0,00	-178 734,44
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 720 000,00	3 809 727,00	0,00	0,00	-89 727,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 500,00	5 903,00	0,00	0,00	-3 403,00
73211	Attribution de compensation	537 200,00	537 268,00	0,00	0,00	-68,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	76 500,00	76 525,00	0,00	0,00	-25,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	4 000,00	5 086,00	0,00	0,00	-1 086,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	70 000,00	74 351,87	0,00	0,00	-4 351,87
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	350 000,00	349 654,45	0,00	0,00	345,55
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	250 000,00	330 419,12	0,00	0,00	-80 419,12
74	Dotations et participations	460 000,00	685 353,61	0,00	0,00	-225 353,61
7411	Dotation forfaitaire	20 000,00	9 881,00	0,00	0,00	10 119,00
74121	Dotation de solidarité rurale	50 000,00	56 045,00	0,00	0,00	-6 045,00
744	FCTVA	3 000,00	3 150,98	0,00	0,00	-150,98
74718	Autres participations Etat	0,00	3 680,05	0,00	0,00	-3 680,05
7473	Participat° Départements	20 000,00	15 775,00	0,00	0,00	4 225,00
74751	Participat° GFP de rattachement	137 000,00	147 670,82	0,00	0,00	-10 670,82
7478	Participat° Autres organismes	150 000,00	355 371,76	0,00	0,00	-205 371,76
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	8 000,00	9 941,00	0,00	0,00	-1 941,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	60 000,00	69 911,00	0,00	0,00	-9 911,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	10 000,00	12 130,00	0,00	0,00	-2 130,00
7488	Autres attributions et participations	2 000,00	1 797,00	0,00	0,00	203,00
75	Autres produits de gestion courante	140 000,00	815 793,44	0,00	0,00	-675 793,44
752	Revenus des immeubles	130 000,00	107 044,92	0,00	0,00	22 955,08
7588	Autres produits div. de gestion courante	10 000,00	708 748,52	0,00	0,00	-698 748,52
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 747 200,00	6 787 040,49	0,00	0,00	-1 039 840,49
76	Produits financiers (b)	0,00	2,23	0,00	0,00	-2,23
7688	Autres	0,00	2,23	0,00	0,00	-2,23
77	Produits exceptionnels (c)	54 913,61	9 178,20	0,00	0,00	45 735,41
7713	Libéralités reçues	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 940,72	0,00	0,00	-1 940,72
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	610,00	0,00	0,00	390,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	28 913,61	6 627,48	0,00	0,00	22 286,13
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 802 113,61	6 796 220,92	0,00	0,00	-994 107,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	20 468,83	8 986,33			11 482,50
722	Immobilisations corporelles	20 468,83	8 986,33			11 482,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 468,83	8 986,33			11 482,50
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 822 582,44	6 805 207,25	0,00	0,00	-982 624,81
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		627 417,56				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	72 082,20	39 678,81	13 408,00	18 995,39
2031	Frais d'études	55 145,00	20 913,00	13 408,00	20 824,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 188,00	0,00	-1 188,00
2051	Concessions, droits similaires	16 937,20	17 577,81	0,00	-640,61
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 890 099,07	2 169 319,45	1 658 605,39	62 174,23
2111	Terrains nus	183 150,00	102 795,45	0,00	80 354,55
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	412,56	0,00	-412,56
2116	Cimetières	0,00	600,00	0,00	-600,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	16 997,52	-16 997,52
2128	Autres agencements et aménagements	551 349,60	502 720,42	75 072,29	-26 443,11
21311	Hôtel de ville	87 500,00	0,00	11 676,00	75 824,00
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00	56 173,10	28 738,20	-64 911,30
21316	Equipements du cimetière	35 000,00	27 817,06	0,00	7 182,94
21318	Autres bâtiments publics	644 019,54	233 602,84	205 864,26	204 552,44
21533	Réseaux câblés	117 017,00	0,00	92 353,00	24 664,00
21534	Réseaux d'électrification	1 864 446,08	945 460,30	1 216 477,89	-297 492,11
2161	Oeuvres et objets d'art	12 750,00	9 750,00	0,00	3 000,00
2182	Matériel de transport	122 000,00	88 602,76	0,00	33 397,24
2183	Matériel de bureau et informatique	40 500,00	46 348,23	2 500,00	-8 348,23
2184	Mobilier	36 576,43	31 226,21	1 009,80	4 340,42
2188	Autres immobilisations corporelles	175 790,42	123 810,52	7 916,43	44 063,47
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	60 000,00	17 602,83	0,00	42 397,17
238	Avances versées commandes immo. incorp.	60 000,00	17 602,83	0,00	42 397,17
Total des dépenses d'équipement		4 072 181,27	2 276 601,09	1 672 013,39	123 566,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 500,00	12 406,75	0,00	93,25
10226	Taxe d'aménagement	12 500,00	12 406,75	0,00	93,25
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	158 179,40	0,00	41 820,60
1641	Emprunts en euros	200 000,00	158 179,40	0,00	41 820,60
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		212 500,00	170 586,15	0,00	41 913,85
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 284 681,27	2 447 187,24	1 672 013,39	165 480,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 468,83	8 986,33		11 482,50
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	20 468,83	8 986,33		11 482,50
21311	Hôtel de ville	0,00	3 005,56		-3 005,56
21312	Bâtiments scolaires	0,00	3 478,80		-3 478,80
21318	Autres bâtiments publics	20 468,83	2 501,97		17 966,86
041	Opérations patrimoniales (7)	265 000,00	2 987,40		262 012,60
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	265 000,00	2 987,40		262 012,60
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		285 468,83	11 973,73		273 495,10
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 570 150,10	2 459 160,97	1 672 013,39	438 975,74
Pour information		947 849,90			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	64 000,00	0,00	0,00	64 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	64 000,00	0,00	0,00	64 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 500 000,00	500 000,00	1 000 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	500 000,00	1 000 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	17 602,83	0,00	-17 602,83
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	17 602,83	0,00	-17 602,83
Total des recettes d'équipement		1 564 000,00	517 602,83	1 000 000,00	46 397,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 561 500,00	2 459 426,09	0,00	102 073,91
10222	FCTVA	206 423,01	199 559,38	0,00	6 863,63
10226	Taxe d'aménagement	700 000,00	604 789,72	0,00	95 210,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 655 076,99	1 655 076,99	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	105 000,00	266 421,00	405 681,00	-567 102,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	0,00	90 000,00	274 260,00	-364 260,00
1383	Subv non transf Départements	90 000,00	131 421,00	131 421,00	-172 842,00
1388	Autres subventions non transférables	15 000,00	45 000,00	0,00	-30 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 987,40	0,00	-2 987,40
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	2 987,40	0,00	-2 987,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		2 666 500,00	2 728 834,49	405 681,00	-468 015,49
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 230 500,00	3 246 437,32	1 405 681,00	-421 618,32
021	Virement de la sect° de fonctionnement	700 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	322 500,00	310 851,47		11 648,53
28031	Frais d'études	9 000,00	6 250,66		2 749,34
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	39 000,00	36 057,91		2 942,09
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	53 000,00	57 758,78		-4 758,78
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 000,00	1 122,00		878,00
28051	Concessions et droits similaires	9 000,00	18 031,27		-9 031,27
28182	Matériel de transport	39 000,00	37 075,10		1 924,90
28183	Matériel de bureau et informatique	45 000,00	46 658,08		-1 658,08
28184	Mobilier	0,00	19 175,61		-19 175,61
28188	Autres immo. corporelles	124 000,00	86 538,73		37 461,27
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 500,00	2 183,33		316,67
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 022 500,00	310 851,47		711 648,53
041	Opérations patrimoniales (5)	265 000,00	2 987,40		262 012,60
21533	Réseaux câblés	20 000,00	0,00		20 000,00
21534	Réseaux d'électrification	245 000,00	2 987,40		242 012,60
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 287 500,00	313 838,87		973 661,13
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 518 000,00	3 560 276,19	1 405 681,00	552 042,81
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 372 690,65									
1641 Emprunts en euros (total)					2 372 690,65									
01055 000200785 06	CREDIT MUTUEL VENDENHEIM BERSTET	29/09/2015		30/09/2015	1 109 416,56	F		1,650	1,650	euros	T	X	N	A-1
8690530	CAISSE D EPARGNE ALSACE	29/09/2015		30/09/2015	1 263 274,09	C		2,190	2,190	euros	T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNE DE VENDENHEIM - VENDENHEIM - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 372 690,65									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 502 703,95					158 179,40	31 030,48	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 502 703,95					158 179,40	31 030,48	0,00	0,00
01055 000200785 06	N	0,00	A-1	702 630,40	9,00	F		1,650	73 961,12	12 356,13	0,00	0,00
8690530	N	0,00	A-1	800 073,55	9,00	C		2,190	84 218,28	18 674,35	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 502 703,95					158 179,40	31 030,48	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

COMMUNE DE VENDENHEIM - VENDENHEIM - CA - 2020

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 502 703,95	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1200,00 €			14/05/2018
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTION VERSEE GFP BATIMENT ET INSTALLATION	15	
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20	02/06/2014
L	APPAREIL DE LEVAGE ET ASCENSEUR	20	02/06/2014
L	EQUIPEMENT DE GARAGE	10	02/06/2014
L	EQUIPEMENT DE CUISINE	10	02/06/2014
L	EQUIPEMENT SPORTIF	15	02/06/2014
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	02/06/2014
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	02/06/2014
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	14/05/2018
L	VOITURES	5	14/05/2018
L	CAMIONS	10	14/05/2018
L	MOBILIER	10	14/05/2018
L	MATERIEL BUREAUTIQUE	5	14/05/2018
L	FRAIS LIES A LA REALISATION DOCUMENTS URBANISME	5	14/05/2018
L	FRAIS ETUDES	5	14/05/2018
L	SUB EQUIP ORG PUBLICS PROJETS INFRASTRUCTURES NAT	30	14/05/2018
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	14/05/2018
L	COFFRES FORTS	10	14/05/2018
L	MATERIEL CLASSIQUE	8	14/05/2018
L	APPAREIL DE CHAUFFAGE	10	14/05/2018
L	APPAREIL DE LABORATOIRE	5	14/05/2018
L	PLANTATIONS	20	14/05/2018
L	SUB EQUIP VERSEE AUTRES ORG PUBLICS BATIMENTS INST	15	14/05/2018
L	SUB EQUIP VERSEES ORG PUBLICS BIENS MOBILIER MAT	5	14/05/2018
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	14/05/2018
L	SUBVENTION RESEAUX	5	14/05/2018
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELS	5	14/05/2018
L	REMORQUES	8	14/05/2018
L	MATERIELS DE BUREAUX	4	14/05/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		212 500,00	I 170 586,15
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		200 000,00	158 179,40
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	158 179,40
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 500,00	12 406,75
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	12 500,00	12 406,75
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	170 586,15	1 672 013,39	947 849,90	2 790 449,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 033 923,01	III 1 384 608,97
Ressources propres externes de l'année (a)		1 011 423,01	1 073 757,50
10222	FCTVA	206 423,01	199 559,38
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	700 000,00	604 789,72
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	105 000,00	266 421,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	2 987,40
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 022 500,00	310 851,47
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	9 000,00	6 250,66
28041412	Subv.Che GFP : Bâtiments, installations	39 000,00	36 057,91
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	53 000,00	57 758,78
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 000,00	1 122,00
28051	Concessions et droits similaires	9 000,00	18 031,27
28182	Matériel de transport	39 000,00	37 075,10
28183	Matériel de bureau et informatique	45 000,00	46 658,08
28184	Mobilier	0,00	19 175,61
28188	Autres immo. corporelles	124 000,00	86 538,73
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 500,00	2 183,33
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	700 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 384 608,97	1 405 681,00	0,00	1 655 076,99	4 445 366,96

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 790 449,44
Ressources propres disponibles	IV 4 445 366,96
Solde	V = IV – II (3) 1 654 917,52

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
24/12/2013	DGD OMNISPORT - INVENTAIRE OMNISPORT - PAS D AMTS	13 560,00	0,00	0
01/06/2015	AMENAGEMENT VOIRIE	9 477,07	0,00	0
25/01/2016	F.F163412-00-0841 DU 15 01 2016 du 15/01/2016 - DIAGNOSTIC M	5 145,00	0,00	0
07/05/2016	Ecole élémentaire	5 772,00	0,00	0
03/06/2017	TRAVAUX BATIMENT MAIRIE	572,95	0,00	0
18/07/2017	CREATION ET AMMENAGEMENT PARKING RUE DES JARDINS	2 911,20	0,00	0
19/08/2017	AMENAGEMENT ESPACE CULTUREL	0,40	0,00	0
31/12/2017	STADE ATHLETISME DERRIERE MAIRIE	100 119,00	0,00	0
06/04/2018	ACHAT TERRAIN TEYCHENNE S7P290/88 0A003 CA RUE DE LA CITE	169,45	0,00	0
07/08/2018	TRVX AIRE DE JEU RUE DE LA RAMPE	30 950,16	0,00	0
19/12/2018	PRESBYTERE CATHOLIQUE RENOVATION	13 935,84	0,00	0
21/12/2018	RECONSTRUCTION CTM	232,32	0,00	0
28/12/2018	VALORISATION DES TRAVAUX POUR LE DIAPASON	67 770,29	0,00	0
25/03/2019	TRAVAUX REAMENAGEMENT GYMNASE	139 468,26	0,00	0
29/03/2019	AMENAGEMENT DE CHEMINEMENTS DOUX EN PERIPHERIE DE LA PLAINE SPORTIVE AR MAIRIE	346 874,19	0,00	0
11/04/2019	AMENAGEMENT OMNISPORT	19 826,02	0,00	0
13/07/2019	RENOVATION SANITAIRES	36 020,30	0,00	0
14/07/2019	FOURNITURE ET POSE EN REMPLACEMENT DE 2 VANTAUX DE LA PORTE DU CLUB HOUSE	673,06	0,00	0
06/08/2019	CONFECTION ET POSE PANNEAU ENSEIGNE DIAM 3M	2 672,34	0,00	0
06/09/2019	ECLAIRAGE PUBLIC	945 460,30	0,00	0
24/09/2019	REPLACEMENT VITRAGE PORTE EXTERIEURE COUR ECOLE MATERNELLE	14 380,80	0,00	0
06/10/2019	REFECTION DE L ETANCHEITE DE LA CHAUFFERIE DE L EGLISE PROTESTANTE	10 936,42	0,00	0
02/12/2019	BUTS A SCELLER STADE MAIRIE	59 387,40	0,00	0
28/12/2019	FOURN POSE 1 PORTE 2 VANTAUX SUR GARAGE PISTE ATHLE	3 038,40	0,00	0
06/01/2020	DIVERS MATERIEL TECHNIQUE ET SON	11 990,17	0,00	8
06/01/2020	DIVERS MATERIEL RELAMPING EN LED	1 968,00	0,00	8
06/01/2020	DIVERS MATERIELS RELAMPING LED ECOLE ELEMENTAIRE	16 682,69	0,00	8
06/01/2020	ESPACE CULTUREL ACHAT DE MATERIEL POUR RENOVATION DE L ECLAIRAGE DANS LE CADRE DES ECONOMIES D ENERG	6 256,00	0,00	8
09/01/2020	TAPIS, BUFFET et TABLE BASSE P	-64,47	0,00	1
20/01/2020	coffre fort pour armes de la police municipal	189,90	0,00	1
22/01/2020	CHARIOT SERVANTE 3 PL 80 X 53	261,60	0,00	1
29/01/2020	TRAVAUX SUR EGLISE CATHOLIQUE	2 520,00	0,00	0
31/01/2020	ARMOIRES A CLES POUR LE CTM	522,96	0,00	1
31/01/2020	PONCEUSE A BANDES PBS 75A 710W BOSCH	168,99	0,00	1
03/02/2020	BUTOIR POIDS FIBRE	197,00	0,00	1
10/02/2020	DIVERS MATERIEL INFORMATIQUE	1 024,97	0,00	1
13/02/2020	12 STORES	262,80	0,00	1
18/02/2020	CAISSE ENREGISTREUSE TACTILE 15 J1900 WIN 10	3 600,00	0,00	8
18/02/2020	CAISSE ENREGISTREUSE TACTILE 15 J1900 WIN 10	3 600,00	0,00	8
18/02/2020	CAISSE ENREGISTREUSE TACTILE 15 J1900 WIN 10	3 600,00	0,00	8
18/02/2020	LOGICIEL TLPE 2020	2 448,00	0,00	2
21/02/2020	FAUTEUIL CLUB SHOGUN PETROLE	366,65	0,00	1
24/02/2020	SYSTEME DE TRANSMISSION VIDEO SANS FIL	1 176,00	0,00	1
24/02/2020	ISOLATION	884,80	0,00	1
26/02/2020	ECRAN Q LINE 65BDL3000Q/00 SUPPORT MURAL	2 976,60	0,00	3
02/03/2020	LICENCE GO FOLIO ET PES MARCHE 2020	5 514,00	0,00	2
02/03/2020	5 MOBILES CROSSCALL ACTION X3 NOIR 32 GO	959,40	0,00	3

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
03/03/2020	BENNE A GRAPIN MAGSI NOIRE	2 574,00	0,00	8
06/03/2020	FOURNITURES ELECTRIQUES POUR LE GARAGE DU STADE ATHLE	1 799,54	0,00	8
06/03/2020	RELAMPING DIAPASON	258,00	0,00	1
11/03/2020	40 TABLES STAHLROHRTISCH MODELL 0105 1800 X 800	11 777,01	0,00	10
15/03/2020	ANNONCE DE MARCHÉ PUBLIC 2020 100 MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE ENERGETIQUE	1 080,00	0,00	0
02/04/2020	7 HYGIAPHONES	764,20	0,00	1
03/04/2020	2 ARMOIRES STOCKAGE PRODUITS CHIMIQUES	1 365,10	0,00	1
06/04/2020	EXHUMATION	600,00	0,00	0
21/04/2020	4 PC PORTABLES POUR CODIR FUJITSU LIFEBOOK U759 ECRAN 39.6CM CORE I5 16GO RAM 512 GO SSD	6 523,20	0,00	3
30/04/2020	F.CH20030944 du 26/04/2020 - ANNONCE MOCHAUFFAGE ET CLIM A	108,00	0,00	0
02/05/2020	4 ECRANS IYAMA PROLITE ECRAN LED 27 POUCE	1 032,00	0,00	1
11/05/2020	15 LICENCES OFFICE POUR LE TELETRAVAIL	632,89	0,00	1
11/05/2020	5 LICENCES OFFICE 365 TEAMS	132,00	0,00	1
13/05/2020	ACHAT TERRAIN S51P70 MATTBRONNER 01A83CA SCHWARTZ JEAN	9 150,00	0,00	0
15/05/2020	TONDEUSE ESPACES VERTS WALDECK FD2200TS 4WD YANMAR DIESEL	42 100,00	0,00	10
18/05/2020	VEHICULE RENAULT ELECTRIQUE FN-204-WW	20 930,76	0,00	5
04/06/2020	ESCABEAU 3 MARCHES	571,20	0,00	1
04/06/2020	SOLDE STATUE LA FEMME A LA ROSE	9 750,00	0,00	0
05/06/2020	TEAMS MS O365 SUNCHRO AD ET MAILS	510,00	0,00	1
22/06/2020	PC PORTABLE FUJITSU LIFEBOOK E59 CORE I5 POUR ATELIERS MUNICIPAUX SEBASTIEN	1 061,30	0,00	1
28/06/2020	CONTRAT MICROSOFT	1 403,72	0,00	1
29/06/2020	ACHAT TERRAIN KOEBEL MAECHLING S51 P706/59 - 708/59 - 706/60 - 704/60	19 250,00	0,00	0
05/07/2020	S29 P 119 ET 920	74 226,00	0,00	0
05/07/2020	30 GARNITURES DE BRASSERIE 200X067X025 TEINTE NATURE ET 2 RACK CADENASSABLE	9 435,48	0,00	8
06/07/2020	LOGICIEL BILLETTERIE CINEMA	6 937,20	0,00	2
17/07/2020	SUBVENTION D EQUILIBRE EN VUE DE LA REALISATION D UNE OPERATION DE 10 LOGEMENTS SOCIAUX SITUEE 2a RU	50 000,00	0,00	15
17/07/2020	F.FHA2020-44 DU 02 07 2020 - FOURNITURE D UN KIT DENTS POUR	1 500,00	0,00	8
19/07/2020	ACHAT CHARIOT ELEVATEUR FRONTAL GAZ HST 1T8 TOYOTA TYPE 068FG18F ID 00005499 SERIE 10244	25 572,00	0,00	10
28/07/2020	ENCEINTES BLUETOOTH	54,16	0,00	1
04/08/2020	ENROULEUR ARROSAGE	6 151,20	0,00	8
05/08/2020	F.067-FC20002242 du 28/07/2020 - IMPRIMANTE POUR STEPHANE CO	678,00	0,00	1
05/08/2020	F.20 07 88 F du 17/07/2020 - SENTIER NATURE ESPACE ZEN FOURN	1 629,60	0,00	8
07/08/2020	2 TOURS SUPPORT ARBRE	1 668,00	0,00	8
08/08/2020	TABEAU D AFFICHAGE	313,50	0,00	1
09/08/2020	3 CHAISES DE BUREAU	613,39	0,00	1
15/08/2020	TABLE INFORMATIQUE SUR ROULETTE	179,41	0,00	1
22/08/2020	3 BUREAUX 1200 X 600 ET 2 CHAISES VISITEUR	1 019,27	0,00	1
22/08/2020	CLOU PODOTACTILE POUR LES 2 EGLISES	1 478,04	0,00	8
08/09/2020	2 PC PORTABLES HP470G7 PRO13 8GB SSD 256 GOPOUR LES TBI ECOLES	2 054,24	0,00	3
08/09/2020	LAMPES LED POUR GRANDE SALLE DIAPASON	2 044,80	0,00	8
11/09/2020	4 ARROSEURS G995	1 728,00	0,00	8
12/09/2020	AIRE DE JEUX COLLEGE	412,56	0,00	0
12/09/2020	REFECTION COUR ECOLE MATERNELLE	9 172,80	0,00	0
14/09/2020	COLLECTEMUR 110L POUBELLE PROPRETE VILLAGE	1 677,60	0,00	8
16/09/2020	CHARIOT PORTE PANNEAUX 1500 X 710 X 1500	398,39	0,00	1
29/09/2020	2 tbi ecole elementaire	8 827,20	0,00	5
02/10/2020	EXTENSION MAIRIE MISSION DE PROGRAM	15 768,00	0,00	0
05/10/2020	MOBILIER POUR OUVERTURE DE CLASSE MATERNELLE	2 862,82	0,00	10
05/10/2020	ACCUEIL MAIRIE- ACHAT 2 FAUTEUILS COULEUR PRUNE ET ABSYNTHE	751,54	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
08/10/2020	TRACTEUR KUBOTA FOURNITURE CONTREPOIDS BETON	960,00	0,00	1
12/10/2020	10 BALISETTES J11 BLANCHE CLASSE 2	420,00	0,00	1
24/10/2020	GUIRLANDES ELECTRIQUES LED POUR DECO DE NOEL	2 132,05	0,00	8
01/11/2020	30 Tables polya 70x50 hêtre miel/gris 2 tables 130x30	3 330,78	0,00	10
02/11/2020	armoires et casier pour police municipale	3 394,15	0,00	10
02/11/2020	MISE EN PLACE COLUMBARIUM	27 817,06	0,00	0
07/11/2020	TRAVAUX ANCIENS ATELIERS RUE DES JARDINS	2 160,00	0,00	0
09/11/2020	TRAVAUX PARKING	1 560,00	0,00	0
09/11/2020	6 BACS DE RECUPERATION POUR MEGOTS	1 612,80	0,00	8
12/11/2020	F.FA 1120 du 04/11/2020 - ACHAT DE 3 CHALETS EN BOIS	25 116,00	0,00	8
17/11/2020	TABLETTES CASQUES ENCEINTES	2 791,44	0,00	8
21/11/2020	CHAUFFE EAU LOGT HASSAN	1 040,12	0,00	1
28/11/2020	VIDEOPROJECTEUR	17 986,56	0,00	5
30/11/2020	F.FV202000789691 du 05/11/2020 - PC PORTABLE ET VIDEOPROJECT	1 359,19	0,00	3
30/11/2020	F.FA0872 du 19/11/2020 - Radar MV4 Solaire	2 604,00	0,00	8
06/12/2020	Lampadaire LED bureau Charlene et Benoit	2 937,60	0,00	10
06/12/2020	Ecran acoustique bureau de Charlene et Benoit	1 060,80	0,00	10
07/12/2020	RAYONNAGE CTM	5 060,40	0,00	8
11/12/2020	3 HYGIAPHONES BUREAU PROTECTION PLEXIGLAS	317,16	0,00	8
14/12/2020	F.20/12/1513 du 09/12/2020 - Marquage Grand Pas sur le trottoir	1 656,00	0,00	0
29/12/2020	RACK POUR ALVEOLE	1 003,20	0,00	1
01/01/2021	Borne Wifi pour Ravel - Diapason	456,00	0,00	3
02/01/2021	table ping pong	2 529,60	0,00	0
02/01/2021	ADAP	1 861,20	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 368 151,46	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					730 000,00	176 924,57										9 873,77	50 985,73	
	2008	X	GARANTIE EHPAD	CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	375 000,00	104 180,08	3,00	T	F		4,570	F		4,570	A-1	euros	5 596,37	29 080,90
	2009	P	GARANTIE EHPAD	MSA ALSACE	80 000,00	0,00	0,00	A	F		1,000	F		0,000	A-1	euros	0,00	0,00
	2008	M	GARANTIE EHPAD	CREDIT MUTUEL VENDENHEIM BERSTET	275 000,00	72 744,49	3,00	M	F		5,050	F		5,050	A-1	euros	4 277,40	21 904,83
TOTAL GENERAL					730 000,00	176 924,57										9 873,77	50 985,73	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25,00	0,00	25,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		37,00	0,00	37,00	20,00	6,00	26,00
Adjoint de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique	C	18,00	0,00	18,00	6,00	6,00	12,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		7,00	0,00	7,00	4,00	1,00	5,00
Agent spé. principal de 1ère classe des écoles mat	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent spé. principal de 2ème classe des écoles mat	C	3,00	0,00	3,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00

COMMUNE DE VENDENHEIM - VENDENHEIM - CA - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Brigadier chef principal	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		79,00	0,00	79,00	51,00	7,00	58,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				3,00		
Adjoint administratif	C	ADM	1,00	1,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	1,00	1,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Agent spé. principal de 2ème classe des écoles mat	C	MS	1,00	1,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				3,00		
Adjoint d animation	C	ANIM	1,00	1,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint du patrimoine	C	CULT	1,00	1,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	1,00	1,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				6,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 518 000,00	3 407 010,87	1 672 013,39	438 975,74
RECETTES	5 518 000,00	3 560 276,19	1 405 681,00	552 042,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	6 450 000,00	4 958 087,64	0,00	1 491 912,36
RECETTES	6 450 000,00	7 432 624,81	0,00	-982 624,81

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : LOTISSEMENT COMMUNAL / N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 455 000,00	400 380,62	0,00	1 054 619,38
RECETTES	1 455 000,00	323 151,80	0,00	1 131 848,20
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 460 000,00	357 248,78	0,00	1 102 751,22
RECETTES	1 460 000,00	357 248,78	0,00	1 102 751,22

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 973 000,00	3 807 391,49	1 672 013,39	1 493 595,12
RECETTES	6 973 000,00	3 883 427,99	1 405 681,00	1 683 891,01
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 910 000,00	5 315 336,42	0,00	2 594 663,58
RECETTES	7 910 000,00	7 789 873,59	0,00	120 126,41
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	14 883 000,00	9 122 727,91	1 672 013,39	4 088 258,70
TOTAL GENERAL DES RECETTES	14 883 000,00	11 673 301,58	1 405 681,00	1 804 017,42

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 973 000,00	3 807 391,49	1 672 013,39	1 493 595,12
RECETTES	6 973 000,00	3 883 427,99	1 405 681,00	1 683 891,01
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 910 000,00	5 315 336,42	0,00	2 594 663,58
RECETTES	7 910 000,00	7 789 873,59	0,00	120 126,41
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	14 883 000,00	9 122 727,91	1 672 013,39	4 088 258,70
TOTAL GENERAL DES RECETTES	14 883 000,00	11 673 301,58	1 405 681,00	1 804 017,42

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	7 998 000,00	7,31	17,31	0,00	1 384 453,80	7,31
TFPB	11 857 000,00	6,84	19,50	0,00	2 312 115,00	6,84
TFPNB	191 100,00	7,73	55,45	0,00	105 964,95	7,73
CFE	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TOTAL	20 046 100,00	0,00			3 802 533,75	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 02/03/2021

Présenté par (1) Le Maire.
 A , le 08/03/2021
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Vendenheim, le 08/03/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Adrien ACQUAFRESCA	
Anne DEMELT	
Caroline KIM	
Cathie GNEITING	
Christine HEPP	
Christophe CHARLIER	
Christophe HAREAU	
Claudine WEBER	
Cédric SCHAULY	
Denis SCHAEFFER	
Elisabeth HAMON	
Guy JUNG	
Jean-Pierre LE LOUP	
Lionel BRECKLE	
Marc KLUGHERTZ	
Marie-Odile KRIEGEL	
Michel DENEUX	
Monique SIFFERT	
Muriel UGUET	
Nathalie HALTER	
Nathalie SPANO	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Philippe MEDER	
Philippe PFRIMMER	
Pierre SCHWARTZ	
Raymond FEUCHT	
Sandrine KUNTZMANN	
Thierry NOVAIS	
Valérie MUSSO	
Véronique ESCHBACH	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/03/2021, et de la publication le 09/03/2021

A Vendenheim, le 08/03/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.